



POLE ADMINISTRATIF

SECRETARIAT GENERAL

District de la Loire
Tél : 04.77.92.28.70

PV N°16 publié le 02/12/2025

Réunion du lundi 1^{er} décembre 2025

CONGES DE NOEL

Lors des fêtes de fin d'année, les services administratifs du District de la Loire de Football seront fermés du **mardi 23 décembre 2025** au soir, jusqu'au **dimanche 4 janvier 2026 inclus**.

Le secrétariat du DLF accueillera le public, le **lundi 5 janvier 2026**, aux heures habituelles.

TRESORERIE : RELEVÉ 2

Nous vous invitons à consulter, sur « Footclubs », l'état de votre compte arrêté au 30/11/25, et à régler le montant indiqué avant le 15 décembre 2025.

Pour vérifier le montant, connectez-vous sur « Footclubs », saison 2025 – 2026, menu Organisation - « Etat du compte » ; puis dans la colonne « solde en comptabilité », cliquez sur la somme correspondant à la ligne District de la Loire.

Pour les clubs ayant opté pour le prélèvement automatique, le solde dû sera directement prélevé le 15 décembre, sur la base de la situation de votre compte au 30/11/25.

Un courrier vous sera également adressé prochainement, précisant le solde de votre compte à cette date, ainsi que les modalités de règlement correspondantes. »

REINITIALISATION « MOT DE PASSE »

Certains comptes utilisateurs FMI, associés à des équipes, n'auraient pas encore réinitialisé leur mot de passe, suite à l'invalidation de masse réalisée en début de semaine.

Marche à suivre

- Se rendre sur **footclubs.fff.fr**
- Cliquer sur « **mot de passe oublié** » (en bas à droite) et suivre la procédure proposée en respectant les critères de définition d'un nouveau mot de passe (12 caractères)

COMMUNIQUE RELATIF AU VOL DE DONNEES

La FFF informe que le logiciel utilisé par les clubs pour leur gestion administrative, et notamment celle de leurs licenciés, a été victime d'un acte de cyber malveillance et d'un vol de données.

Cette violation se limite uniquement aux données suivantes : nom, prénom, genre, date et lieu de naissance, nationalité, l'adresse postale, l'adresse mail, le numéro de téléphone, ainsi que le numéro de licencié

La FFF recommande de faire preuve de la plus grande vigilance quant aux prochaines communications suspectes ou inhabituelles que vous pourriez recevoir par (SMS, appel, email, etc.)

COUPE GAMBARDELLA « CREDIT AGRICOLE » COUPE « NIKE » FEMININES U18

Les tirages au sort du 1^{er} tour fédéral de la Coupe Gambardella « Crédit Agricole » 2025-2026, ainsi que les 32^{ème} de finale de la Coupe U18 « Nike » Féminines, ont été effectués le jeudi 27 novembre à la FFF.

Coupe Gambardella « Crédit Agricole »

- Veauche** (U18 R2) contre Ajaccio (U19 NAT)
- ASSE** (U19 NAT) contre Dijon (U19 NAT)

Coupe « Nike » U18 Féminines

- ASSE** (U19F N) contre Le Puy 43 Auvergne (U19F N)

Les matchs se dérouleront le weekend des **13–14 décembre 2025**

TOUR DE COUPE DE FRANCE « CREDIT AGRICOLE »

Sans surprise, la logique a été respectée à Geoffroy-Guichard : l'équipe d'Ecotay Moingt s'incline contre l'ASSE qui se qualifie pour les 32^{ème} de finale

L'équipe de Feurs (N3) s'incline aux tirs au but (2-4) contre Hauts Lyonnais (N3). A la fin du temps réglementaire, score nul (1-1)

Bravo et félicitations aux équipes d'Ecotay Moingt et de Feurs pour leur parcours.

En 32^{ème} de finale dont le tirage au sort a eu lieu lundi soir au Parc des Princes, une rude tâche attend les « Verts » de l'ASSE qui se déplaceront à Nice (Ligue 1) durant le week-end des **20-21 décembre**.

PHASE FINALE DE LA COUPE INTERDISTRICTS 2025 U14F

La phase finale de la Coupe Interdistricts U14F (CID) s'est déroulée les samedi 29 et dimanche 30 novembre, au Centre de Tola Vologe à Lyon.

Grâce à ses trois victoires, la sélection A de **Lyon et du Rhône** remporte la CID édition 2025 et succède à la sélection B de **Lyon et du Rhône**, vainqueur l'an passé.

CLAIREFONTAINE

Week-end des bénévoles à Clairefontaine – LAURA - 7 et 8 MARS 2026

Rappel des critères sur le choix des invités

Etre bénévole, ou licencié dirigeant, ou volontaire de **CLUB**, comptant moins **de 7 ans d'ancienneté**

Les conjoints des bénévoles ne sont pas conviés, à moins qu'ils ne soient eux-mêmes licenciés bénévoles **de moins de 7 ans** (dans ce cas, le préciser pour prévoir une chambre double)

Etre âgé au minimum de **18 ans, à la date de l'évènement**. Les mineurs ne sont pas acceptés.

A minima, trois bénévoles désignés par district

Etre au **maximum 2 bénévoles du même club**, afin de récompenser un maximum de clubs

Mixité des participants

Les présidents de Ligues et Districts ne sont pas retenus pour ce dispositif

Date butoir : **dimanche 14 décembre 2025**